



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

**Fiche de poste N 20/2025\_CAPPEI  
enseigner en DASED, pour assurer une  
aide à dominante pédagogique ou  
relationnelle**

<p>Fiche de poste N° <b>20/2025- CAPPEI DASED</b></p>	<p><b>Poste : Adjoint spécialisé exerçant en DASED, en formation CAPPEI « Enseigner en RASED »</b></p>
<p><b>Descriptif et Missions</b></p>	<p>Le professeur en DASED exerce ses missions dans le cadre des priorités du projet de circonscription, au sein du pôle ressource, sous l'autorité de l'IEN de la circonscription dans laquelle il est affecté.</p> <p>Son action s'inscrit dans le cadre de référence du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé du BO n°10 du 11-3-2021.</p> <p>Son travail est articulé avec celui des professeurs des classes dans el cadre du projet d'école. Il a vocation à intervenir auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, quelles que soient la nature et l'origine des difficultés. Il intervient auprès des élèves par des aides spécialisées en co-intervention au sein des classes ou dans le cadre de regroupements. Son expertise en termes de réponses pédagogiques, didactiques et éducatives adaptées fait de lui une personne-ressource des équipes enseignantes en matière de prévention et de remédiation. Il contribue à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation des besoins des élèves.</p> <p><b>1. A l'échelle de la circonscription et des écoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participe et contribue au pôle ressource de circonscription</li><li>- Contribution au projet d'école inclusif (priorisation, continuité, cohérence des actions au regard des BEP de l'école)</li><li>- Personne ressource auprès du directeur et de l'équipe pédagogique pour le suivi des progrès des élèves BEP repérés de l'école (évaluations nationales, évaluations, groupes de besoins, suivis...)</li><li>- Accompagnement d'actions de prévention dans les apprentissages fondamentaux prévues au projet d'école</li><li>- Accompagnement d'actions visant l'amélioration du climat scolaire</li></ul> <p><b>2. A l'échelle de la classe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aide au repérage des élèves à BEP (qualification des besoins, priorisation en complément des évaluations de la classe / territoriales)</li><li>- Accompagnement des équipes pour la construction et le suivi des projets personnalisés dans la perspective d'un parcours de réussite</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention auprès des élèves relevant de la grande difficulté scolaire en co-intervention totale ou partielle</li> <li>- Intervention auprès de l'enseignant pour l'opérationnalisation des adaptations préconisées dans le cadre des projets personnalisés</li> <li>- Coopération dans le cadre d'équipes éducatives et de rencontres avec les familles et partenaires de l'école pour s'assurer de la cohérence des actions partagées et de leur avancée</li> </ul> <p><b>3. En tant que personne ressource :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conçoit et met en œuvre des actions de sensibilisation et de formation qui contribuent à l'accessibilité pédagogique</li> <li>- - participe aux actions spécifiquement déployées par les écoles et dans le cadre REP+ le cas échéant.</li> </ul>
<b>Compétences et pré-requis</b>	<p>La priorité sera donnée à un personnel ayant une expérience réussie dans son exercice passé et actuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées pour prendre en compte la diversité des élèves, et maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</li> <li>➤ Etre capable de mettre en œuvre des capacités professionnelles complémentaires à celles attendues d'un maître ordinaire.</li> <li>➤ Etre en mesure de préparer, animer et réguler une action en co-intervention avec les enseignants du secteur d'intervention désigné par l'IEN de circonscription.</li> <li>➤ Avoir des capacités pour organiser et structurer son action et anticiper les échéances.</li> <li>➤ Avoir des qualités relationnelles et humaines.</li> <li>➤ Etre en mesure de communiquer autant à l'oral qu'à l'écrit.</li> <li>➤ Savoir rendre compte de son action</li> </ul>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Être Professeur(e) des écoles du CEPF</li> </ul> <p>(Etre capable de communiquer en langue(s) polynésienne(s), si possible)</p>
<b>Affectation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. DASED de Rurutu (circonscription n°1)</li> <li>2. DASED de Hao (circonscription n° 6 – REP+)</li> <li>3. DASED de Makemo (circonscription n°6 – REP+)</li> <li>4. DASED de la circonscription n°9</li> <li>5. DASED de la circonscription n°9</li> </ol>
<b>Contact</b>	Circonscription 12 ASH
<b>Modalités de recrutement et</b>	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :

<p><b>dépôt des candidatures</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis circonstancié de l'IEN d'origine sur sa capacité à évoluer dans une nouvelle spécialité ou à exercer dans la spécialisée.</li> <li>- Curriculum vitae présentant l'historique de carrière.</li> <li>- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.</li> <li>- Le cas échéant, attestation (ou copie) de réussite à l'examen spécialisé.</li> </ul> <p>&gt;Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublé d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:brh1@education.pf">brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats s'informeront sur le fonctionnement du DASED et les modalités de la formation pour l'entretien.</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat ;</li> <li>- questionnement de la commission.</li> </ul> <p><b><u>Date limite de dépôt de candidature</u></b> : Mercredi 11 juin 2025</p> <p><b><u>Date des entretiens</u></b> : Mardi 17 juin 2025</p>
--------------------------------------	--